

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 2 DÉCEMBRE 2019 - 49^e année - N° 1178 - 3,50 €

Laboratoire

Ancien ministre de l'Économie, Pierre Moscovici a fait le bilan de ses fonctions de commissaire européen aux Affaires économiques et financières devant les députés français. Au cours de cet exercice d'autosatisfaction, l'éminent personnage a déclaré que la gestion de la crise grecque avait été « l'une des grandes victoires de la Commission et de la France ». Se disant « fier du parcours de la Grèce depuis les moments les plus difficiles de la crise économique », le commissaire a ajouté qu'il était « confiant » dans l'avenir du pays.

On ne sait si Pierre Moscovici se moque du monde ou s'il est victime d'une auto-intoxication aux vapeurs de la propagande bruxelloise dont il fut l'un des agents. Qu'il soit ou non convaincu par ses propres paroles, le fait est qu'il dit n'importe quoi. La dette publique grecque représentait 181% du PIB en 2018. La baisse du taux de chômage s'explique par l'exode massif de la jeunesse – 500 000 personnes en dix ans – et par la prolifération d'emplois à temps partiel sous-payés : un salarié grec sur trois perçoit un salaire net mensuel de 317 euros. Dans ce pays soumis au pillage des étrangers sous prétexte de privatisations, 35% de la population est en situation de pauvreté et d'innombrables grecs ne peuvent plus se soigner, ni se chauffer l'hiver.

N'oublions jamais que la Grèce est le laboratoire où sont testées les recettes ultralibérales que Bruxelles et Berlin veulent généraliser. ■



On a raison de se révolter !

La grève est une gêne limitée dans le temps alors que la destruction programmée de notre Sécurité sociale expose la majorité des Français à subir les aléas d'une existence précaire.

Face aux hésitations d'Emmanuel Macron et aux contradictions du gouvernement qui ne savent plus comment faire passer une « réforme » qui vise la destruction de notre système de protection sociale, les syndicats contestataires sont

enfin passés à l'action. Ils ont raison de dénoncer un projet qui se traduira par une baisse générale du montant des retraites et qui ouvre la voie aux fonds de pension – alors qu'ils ont provoqué la ruine de millions d'Américains. Défendre le principe

de la solidarité nationale et la gestion paritaire de la Sécurité sociale dans la perspective d'une augmentation générale des pensions, c'est pour nous autres royalistes et pour l'ensemble des citoyens une nécessité impérieuse.

Pages 2, 3, 12.

Le génie des langues

La philosophe Barbara Cassin exalte la langue maternelle exposée aux appauvrissements de la simple communication.

Notre première langue est dite à juste titre maternelle parce que l'enfant commence de l'entendre quand il est encore dans le ventre de sa mère. Le nouveau-né écouterait très vite des chansons et l'enfant réciterait des poèmes – du moins dans les écoles où l'on ne conçoit pas la langue comme

un simple moyen de communication. La langue maternelle n'est jamais exclusive des autres langues, qu'il faut comprendre et autant que possible traduire dans le souci de la beauté des œuvres aujourd'hui menacées par le globish.

La chronique de Gérard Leclerc en page 10.

Dans ce numéro :

Page 2 : Syndicats : presque tous dans la rue !

Page 4 : Allemagne : sombres perspectives

Page 5 : La Chine : puissance militaire globale

Page 8 : Polanski : du besoin de séparer l'homme de l'œuvre

Page 12 : Éditorial
Les enjeux du 5 décembre



En 2010, les syndicats avaient manifesté contre la réforme Woerth sur les retraites.

Syndicats : presque tous dans la rue !

Depuis l'instauration du quinquennat – qui accélère le temps politique – l'attitude des présidents de la République à l'égard des syndicats relève plus de l'improvisation que de la haute stratégie. Un comportement qui oblige les confédérations, à naviguer à vue. De la réussite ou de l'échec de la mobilisation prévue pour le 5 décembre contre la réforme des retraites dépend l'avenir de leurs relations.

Après le départ de Raymond Soubie, son conseiller social, Nicolas Sarkozy décide fin 2010 de couper les ponts avec les confédérations syndicales qui se sont dressées contre sa réforme des retraites. Il part alors en campagne contre ces « boulets » et promet, s'il est réélu, de modifier les modalités du dialogue social. Les Français ne lui en donneront pas l'occasion. À son arrivée à l'Élysée, en mai 2012, François Hollande prend l'exact contre-pied de son prédécesseur et organise, dès le mois de juillet suivant, une grande conférence sociale, dont l'objectif est de retisser les liens avec les partenaires sociaux. Trois autres suivront en quatre ans, durant lesquels le pouvoir consulte régulièrement Laurent Berger, numéro 1 de la CFDT et, de fait, co-ministre du Travail. Résultat : chaque réforme sociale du quinquennat sera précédée par des mois de tergiversations, au grand dam des ministres promoteurs des projets de loi, Macron, Valls ou El Khomri...

Devenu président de la République, Emmanuel Macron en tire les leçons et adopte, à son tour, la stratégie inverse de celui qui l'a précédé ; c'est par ordon-

nances qu'il réformera le code du travail, et le lien direct avec la CFDT est rompu : rancunier, le nouvel élu ne pardonne pas à la première organisation syndicale son opposition à la loi Macron II (2015). Il aurait bien poursuivi sur sa lancée, mais la crise des Gilets jaunes l'a contraint - à contrecoeur - de remettre en selle les organisations syndicales. D'où la concertation préalable à la réforme des retraites conduite par Jean-Paul Delevoye.

En retour, depuis près de dix ans, les syndicats ne savent pas sur quel pied danser avec les pouvoirs publics, le temps du so-

cial – et du dialogue – étant plus long que le temps politique. Les stratégies des confédérations en deviennent *ipso facto* difficiles à décrypter, d'autant plus qu'à ces changements de pieds viennent s'adjoindre des crises – comme celle qu'a connue récemment FO – et des problèmes internes – à l'image des débats provoqués par l'affiliation à certaines confédérations de syndicats communautaristes. À cela s'ajoute la réforme de la représentativité, désormais fondée sur les élections en entreprise, qui pousse à la surenchère. Voilà pourquoi, les syndicats sont muets, depuis près d'une décen-

nie maintenant, à l'exception de petits coups de gueule poussés à intervalles réguliers dans l'indifférence générale. Voilà également pourquoi l'unité syndicale peine à se faire.

Avec le projet de réforme des retraites, les choses pourraient bien changer. D'abord parce que l'assurance vieillesse constitue un pilier sur lequel repose notre pacte social ; ensuite, parce que le flou qui entoure cette réforme ne laisse rien présager de bon ; enfin, parce que le gouvernement, par ses tergiversations et ses provocations, n'en finit pas de jeter de l'huile sur le feu. Il n'en fallait pas plus

La NAR soutient la mobilisation

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le flou le plus total perdure quant aux intentions du gouvernement sur la réforme des retraites. Quand compte-t-il soumettre son projet de loi au parlement ? Quelle sera la première génération concernée : 1963, 1970, voire 1980 ? ce qui, dans ce dernier cas, repousserait l'entrée en vigueur de la réforme au moins à 2040 au lieu de 2025 comme initialement prévu. Cette réforme systémique sera-t-elle couplée à une réforme paramétrique, avec un allongement

de la durée de cotisation ? Quid des pensions de réversion ?... Les seules certitudes que l'on ait résident dans la mise en place d'un régime général de retraite universel par points, à l'instar de ce qui existe déjà pour le régime complémentaire (Agirc-Arrco). La NAR s'est prononcée, lors de son congrès des 15 et 16 mars 2003, en faveur d'un régime universel ; elle ne serait donc pas hostile à l'harmonisation proposée par le gouvernement. En revanche, elle s'oppose fermement à la re-

traite par point qui privilégie l'approche comptable et ouvre grande la porte à la retraite par capitalisation (Cf. l'écho des blogs à la page suivante). Le statu quo n'étant plus tenable, le plus sage consisterait en une remise à plat de notre protection sociale, sans en changer les fondements (la solidarité et la répartition), pour tenir compte des évolutions du monde du travail. Le Premier ministre assure qu'il dévoilera son projet après le 5 décembre... raison de plus pour appeler à la mobilisation ce jour-là.

Grève du 5 décembre : solidarités

pour reconstituer le front syndical... Certes, on n'y est pas encore, mais on s'en rapproche. La CGT, FO, FSU, Sud-Solidaires et CGC appellent, en effet, à la grève le 5 décembre, suivant ainsi leurs fédérations de cheminots et leurs syndicats du public. Tout ce petit monde sera rejoint par les professions libérales, les agriculteurs, les étudiants... Dans la police, Alliance et l'Unsa envisagent de lancer des « actions de 10 heures à 15 heures dans tous les services de police », notamment la « fermeture symbolique des commissariats, le refus de rédiger des PV ou encore des contrôles renforcés aux aéroports et aux péages d'autoroutes ». La CFDT risque de se retrouver bien seule. Dans ses rangs, des voix s'élèvent pour se désolidariser de la confédération, à l'image de sa fédération des cheminots. La CFTC, quant à elle, n'appelle pas à la mobilisation, mais laisse ses structures régionales et professionnelles décider elles-mêmes de leur participation au mouvement. Enfin, les Gilets jaunes, ont appelé dès le 3 novembre à « la convergence des luttes avec le monde du travail et son maillage de milliers de syndicalistes, qui, comme nous, n'acceptent pas [la réforme des retraites] ». Il est encore trop tôt pour dire si la mayonnaise prendra, mais il est déjà trop tard pour renouer le dialogue ; une dynamique est engagée et il pourrait être difficile de l'arrêter. ■

NICOLAS PALUMBO.

Si la mobilisation du 5 décembre atteint son objectif de faire reculer le gouvernement sur la réforme des retraites, elle ne suffira pas à créer un sentiment commun de leurs intérêts avec des salariés soumis à des régimes distincts.

À l'approche de la grève du 5 décembre, l'exécutif n'a pas manqué de dénoncer un conflit corporatiste, espérant sans doute conjurer le spectre d'une large participation des salariés du privé à la contestation lancée par les bénéficiaires des régimes spéciaux. Il peut en effet s'inquiéter de la multiplication des mouvements sociaux dans le privé, même si les grands moyens de communication en parlent peu.

Depuis octobre, plus de 5 500 emplois sont supprimés ou menacent de l'être, dans la plupart des régions françaises et des secteurs d'activités. Quelques exemples parmi les plus importants : la fermeture de l'usine Michelin de La Roche sur Yon entraînera la suppression de 619 emplois ; chez Conforama, 1900 postes vont disparaître ; la restructuration de General Electric fera perdre 485 postes de travail à Belfort, malgré les belles promesses, faites lors du rachat d'Alstom, de recruter 1 000 salariés ; à Amiens 278 salariés



de Whirlpool se retrouvent sur le carreau, faute de repreneur. L'angoisse du chômage n'est pas le seul motif de colère : le 21 novembre, 250 salariés de six sites de So Local (Pages jaunes et Mappy) étaient en grève et ont manifesté pour dénoncer la « pression managériale ».

Cependant, pour passer de la revendication de plans sociaux plus généreux ou de conditions de travail décentes à une mobilisation massive contre un projet de réforme des retraites qui touche tous les salariés, il y a un pas qui ne peut être franchi que si les syndicats savent l'organiser. Mais le peuvent-ils alors que la sous-syndicalisation est massive dans notre pays, avoisinant un taux de 7% des salariés, chiffre qui marque un profond divorce entre les syndicats et les salariés ? Le souhaitent-ils alors

que les modes de financement des syndicats, et notamment la mise à disposition de permanents syndicaux par leur employeur, conduit leurs représentants à signer « un grand nombre d'accords collectifs dont les principaux objectifs sont la diminution des charges salariales, l'augmentation de la flexibilité des salariés et du taux d'utilisation des équipements », selon un récent article de la revue *Le Débat*, consacré à l'échec français de la démocratie sociale ?

Dans ces conditions, qu'on l'espère ou qu'on la redoute, la perspective d'une grève généralisée à tous les secteurs paraît bien incertaine, d'autant que les journées noires que vivront les usagers des transports (dommage immédiat) risquent de leur faire oublier la menace qui pèse sur leurs propres retraites (dommage lointain).

Dans tous les cas de figure, un éventuel recul du gouvernement, qui bénéficierait à tous, laissera entière une question à laquelle il faudra bien trouver une réponse : comment aboutir à davantage de cohésion entre tous ceux qui vivent avant tout de leur travail ? Pour cela, il faudra aussi que les travailleurs du « public » manifestent leur solidarité envers ceux du privé, même s'ils ne sont pas salariés. ■

LAURENT LAGADEC.

L'écho des blogs

■ La face cachée d'une réforme.

- Sur la page Facebook de son blog *L'Arène nue*, Coralie Delaume publie le texte d'un rédacteur (souhaitant rester anonyme) qui décrypte ce qui se cache derrière l'actuel projet de réforme des retraites, à savoir une privatisation insidieuse de la collecte et de la gestion de l'assurance-vieillesse. En effet, les discours de façade ne servent qu'à masquer les intentions réelles : « L'objectif de l'actuel projet de réforme des retraites ne vise pas, en premier lieu, à simplifier le régime des retraites par répartition ni, en dernière instance, à combler le déficit prévu en 2025 (sciemment organisé par les dispositifs d'exonérations de cotisations sociales et le gel du taux de cotisations patronales), mais à ouvrir la voie

à la retraite par capitalisation. » Créé à la Libération, l'actuel régime de retraite par répartition a comme principe fondateur la solidarité intergénérationnelle qui veut que « le financement des retraites soit assuré par le travail (c'est-à-dire les salaires) qui constitue, non pas un coût, comme le patronat et le gouvernement ne cessent de le marteler, mais une "richesse", la source même de toute valeur économique » car les sommes ainsi distribuées (salaires et pensions) sont dépensées et donc réinjectées dans le circuit économique, constituant ainsi le principal moteur du système économique. Dans le système par capitalisation, la ressource « provient de l'épargne de chaque individu qui, à la fin de sa carrière, touchera une rente assise sur son épargne et abondée par les intérêts des placements financiers de cette épargne » et « lorsqu'un

salarié épargne sur un produit par capitalisation, le fonds qui gère son épargne la place sur des titres (des actions d'entreprise ou des obligations d'entreprise ou d'Etat) ». Or, la gestion de cette épargne n'est pas effectuée gracieusement par les structures qui la gèrent : celles-ci prélèvent, entre autres et chaque année, une commission de gestion comprise entre 0,5% et 3% de la masse des capitaux ainsi gérés. Quand on sait qu'en France, celle-ci est de 240 milliards d'euros chaque année, on comprend mieux l'appétit de la finance privée pour capter cette manne financière. Peu importe que « comme on l'a vu lors des crises de 2001 et surtout de 2008, une partie de ces placements disparaissent en fumée en cas d'écroulement de la "bulle financière" » et que « des millions d'Américains aient ainsi perdu leurs économies lors de ces crises successives ». D'où ce

qui n'est qu'une étape de cette privatisation qui ne dit pas son nom : « En effet, la mise en place d'un système par points individuel conduira à réduire le montant des retraites. Les salariés seront ainsi poussés à souscrire des Plans d'épargne retraite (PER) pour compenser cette baisse », d'où l'auteur conclut que « la réforme des retraites, au même titre que le démantèlement des services publics, les attaques contre le droit du travail et les cadeaux fiscaux aux plus riches ne constituent, dans l'esprit du gouvernement actuel comme dans celui des précédents, que les conditions de possibilité de la mise œuvre de l'essentiel : placer définitivement le financement de notre économie sous la tutelle des marchés financiers ». Raison de plus pour être une foule immense, le 5 décembre, à manifester notre refus d'un tel projet.

LOÏC DE BENTZMANN.

Allemagne : sombres perspectives

La République fédérale n'est toujours pas sortie de son sommeil dogmatique. Alors elle va subir, de plus en plus durement, les effets de l'orthodoxie budgétaire.

L'Allemagne est un pays qui va mal. On ose de moins en moins parler du prétendu « modèle » et la « Chancelière de fer » va laisser derrière elle un champ de problèmes épineux, voire explosifs. Le déclin démographique allemand est ancien, la pauvreté a progressé pendant les années Merkel - elle touche 16,5% de la population - et les déséquilibres entre l'Est et l'Ouest du pays restent très importants. À ces échecs depuis longtemps répertoriés, s'ajoutent de nouveaux motifs d'angoisse ou d'inquiétude.

L'angoisse concerne la Deutsche Bank, énorme établissement privé qui a accumulé 60 000 milliards d'€ d'engagements hors bilan - trente fois plus que la dette publique allemande - et qui présente un risque colossal pour la finance globalisée. C'est du pays de l'ordre, de la rigueur, de la discipline... que peut surgir le chaos.

L'inquiétude porte sur les infrastructures du pays. Alors que l'Allemagne dispose d'une épargne domestique considérable (28% du PIB en 2018), ses investissements publics et privés dans les infrastructures



sont les plus faibles de toute l'Union européenne. Un tiers des équipements militaires ne sont plus opérationnels, les transports en commun et le réseau routier sont en mauvais état : près de 20 % des autoroutes, 41 % des nationales et 46 % des ponts sont à refaire.

Pire : la production industrielle, qui faisait la fierté de l'Allemagne, est l'héritage vieillissant et partiellement condamné du siècle dernier. Elle s'accroche à l'automobile - un cinquième de l'industrie nationale - et investit trop peu dans les nouvelles technologies. Au lieu de financer massivement une nouvelle stratégie de développement, l'Allemagne a confié son épargne aux bons soins du « marché » et plus de

40% des capitaux allemands sont partis hors de la zone euro ou sont allés dans le Benelux qui place une grande partie de ses capitaux hors de cette zone. Si l'on ajoute à cela la faiblesse de la demande des ménages à cause des bas salaires et de la hausse des prix de l'immobilier (+65% depuis 2010), on comprend que la production industrielle se contracte depuis cinq trimestres et que l'Allemagne soit au bord de la récession.

L'Allemagne dynamique et vertueuse, qui oublie toujours qu'elle n'a jamais payé ses dettes au siècle dernier, se glorifie de son excédent budgétaire, de ses exportations, de son faible taux de chômage. Mais ce dynamisme exportateur est dépendant de la de-

mande mondiale et cette vertu est mortifère. C'est l'obsession de l'équilibre budgétaire et l'accumulation maladroite d'épargne qui fragilise l'économie et qui appauvrit une partie importante de la population.

Malgré la pression du patronat et du syndicat DGB qui, ensemble, ont appelé le gouvernement à investir 450 milliards d'€ en dix ans dans les infrastructures et le numérique, le gouvernement et le Bundestag ont adopté un budget en équilibre selon la règle du *schwarze null*. C'est absurde et mortifère. ■

SYLVIE FERNOY.

Les faits majeurs

■ **Israël.** - Un flop. La manifestation de soutien à Netanyahu organisée à Tel Aviv le 26 novembre 2019 n'a rassemblé que 3000 personnes. Le Premier ministre israélien, mis en examen pour fraude, corruption et abus de confiance, espérait une mobilisation d'ampleur qui aurait validé, dans l'opinion, la thèse de l'acharnement judiciaire. Peine perdue.

■ **Iran.** - Le régime des mollahs est parvenu à mater la rébellion qui agitait le pays depuis la mi-novembre et l'annonce d'une hausse des prix de l'essence. Victoire définitive ou reflux provisoire ? L'avenir reste incertain. L'ayatollah Khamenei se félicite d'avoir déjoué un « complot dangereux », mais Amnesty International s'alarme de la dureté de la répression, qui aurait fait au moins 143 morts.

■ **Bolivie.** - Après le départ du président Evo Morales, l'une des premières mesures du gouvernement par intérim est la normalisation des relations avec les États-Unis, pourtant soupçonnés d'avoir agité le pays en sous-main. La Paz vient de nommer un ambassadeur à Washington en la personne de Walter Oscar Serrate. Une démarche inédite depuis onze ans.

■ **Royaume-Uni.** - À quelques jours des élections du 12 décembre, la campagne du parti conservateur patine. Divers sondages mesurent une remontée des travaillistes, malgré les accusations d'antisémitisme visant Jeremy Corbyn. Les Tories espèrent toujours obtenir la majorité absolue des sièges pour mettre en œuvre le Brexit d'ici au 31 janvier 2020.

Voix étrangères

■ **Amérique et Europe.** Trump désespère les néo-conservateurs qui avaient connu leur heure de gloire sous George W. Bush. Il est d'autant plus intéressant de lire l'interview qu'a donnée, le 11 novembre dernier au grand hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*, l'un de leurs plus bouillants représentants, Robert Kagan. Celui qui avait dessiné la carte astrologique de l'Amérique depuis Mars et celle de l'Europe depuis Vénus (La puissance et la faiblesse, Plon, 2003), a voté Clinton en 2016.

Kagan exclut que l'Europe puisse jamais se substituer aux États-Unis : « Croyez-vous sincèrement que les Européens soient prêts à payer le prix moral d'une interventionnisme militaire ? Cela signifie tuer des gens et supporter que des innocents meurent à cause de vos erreurs ... Vous savez,

je serais heureux que les États-Unis aient pu éviter des tragédies comme l'Irak ou le Vietnam. Nous devons faire de notre mieux pour tirer les leçons du passé. Mais pour les prévenir totalement, il faudrait ne rien faire. » Et notre néo-conservateur, qui a publié il y a un an un essai où il annonce le retour de la question allemande en Europe si les Américains ne souhaitaient plus rester engagés (*The Jungle Grows Back*, 2018), enfonce le clou : « Vous devez être un sacré optimiste pour penser que l'Europe peut rester stable et pacifique sans le soutien des États-Unis. Tous les voisins de l'Allemagne à l'est sont illibéraux. Et la France n'est qu'à une seule élection d'une victoire des nationalistes. »

Question : Trump, s'il est réélu va-t-il retirer les États-Unis de l'OTAN ? « Pas impossible. Mais ce n'est pas la question principale. Qu'ils se retirent ou non, croyez-vous qu'ils soient aussi engagés

qu'il y a quatre ans ? Les Polonais me font bien rigoler. Ils pensent que l'OTAN peut se dissoudre mais que l'engagement américain en Pologne survivra. Ils pensent qu'ils peuvent compter sur Donald Trump... ». On ne peut être plus clair.

■ **Macron l'OTAN et l'Allemagne.** On lira, en miroir, l'interview d'Emmanuel Macron à l'hebdomadaire britannique *The Economist* du 7 novembre - « au bord du précipice. Un continent en péril » - où figure le passage sur l'OTAN en « état de mort cérébrale ». Comme on pouvait s'y attendre, les propos du chef de l'État sont restés en travers de la gorge des Allemands : Macron, le renard dans la basse-cour, titre *Der Spiegel* du 16 novembre.

Voilà qui va, sans aucun doute, rajouter du piquant, aux prochains échanges entre Macron et la Chancelière Merkel !

La puissance militaire chinoise de régionale, défensive et importée devient globale, stratégique et innovante. On commence seulement à en évaluer les conséquences.

De Mao à Mahan

PAR YVES LA MARCK.

Le soixante-dixième anniversaire de la République populaire de Chine, le 1^{er} octobre dernier, occulté par les manifestations de Hong-Kong, a connu le plus important défilé militaire de l'histoire de la Chine moderne : 15 000 militaires, 580 pièces d'armement, 160 aéronefs. Parmi les grandes nouveautés entièrement *made in China* : un missile intercontinental DF-41 susceptible d'emporter dix ogives nucléaires sur la totalité du territoire américain, un engin hypersonique DF-17 (5 fois la vitesse du son), un drone de reconnaissance supersonique WZ-8, un chasseur de type inédit J-20⁽¹⁾.

Les changements sont récents et l'évolution accélérée : la réorganisation des forces date de 2015, Xi Jinping a pris le commandement en chef du « centre de commandement interarmées des opérations » en avril 2016. Les dépenses militaires ont été multipliées par quatre entre 2008 et 2018, atteignant 240 milliards de dollars contre 55 pour la France et l'Inde, 45 le Japon et le Royaume-Uni, 77 la Russie, 600 les États-Unis.

Les forces armées terrestres ont été réduites de 1,6 million d'hommes en 2008 à 900 000 aujourd'hui. La Chine ne s'est dotée que d'un nombre limité de charges nucléaires : 300 soit autant que la France, loin derrière les États-Unis et la Russie (chacune environ 4000). La modernisation a donc porté essentiellement sur la marine, la force aérienne et la force stratégique, donc sur la capacité de projection.

Pendant quarante ans, la priorité est allée à la défense du territoire que Mao considérait comme assiégé, des côtes aux confins menacés de séparatisme (Mongolie, Tibet, Xinjiang). C'est toujours d'actualité pour ce dernier. À ce titre, l'Armée populaire de libération dépend toujours du Parti communiste et non de l'État ! Autre priorité qui ressurgit périodiquement : la récupération de Taïwan qui suppose d'autres choix de types d'armements.

Protéger les routes maritimes. Le premier développement extérieur à partir de la fin des années 1980 fut le contrôle de la mer de Chine méridionale sous l'impulsion de l'amiral Liu Huaqing qui a défini la doctrine des « trois chaînes d'îles » : la première s'étend d'Okinawa à la mer de Chine du sud, la seconde va jusqu'à Guam, la troisième jusqu'à Hawaï. La première est à peu près effective en 2020, la seconde devrait l'être vers 2040. Au-delà on entre dans le domaine de la liberté des routes maritimes internationales, dans



Le 70^e anniversaire de la République populaire de Chine a eu lieu le 1^{er} octobre dernier.

la ligne du stratège américain de la fin du XIX^e siècle, Alfred Mahan, qui avait transposé les recettes de la domination de l'Empire britannique. Grâce à lui, la marine américaine conquiert la troisième place mondiale en 1900, la seconde dès 1910. Mahan avait conduit à la conquête des îles Hawaï, stratégiques au débouché du canal de Panama. La Chine a un besoin vital de protection des routes maritimes qu'elle utilise. Le projet dit « des routes de la soie » n'en est qu'un habillage moderne. Le courant mahaniste ramène ainsi la projection maritime chinoise du Pacifique vers l'Océan indien, avec deux verrous qui sont le détroit de Malacca (Singapour) et le Bab-el-Mandeb (Djibouti où Pékin dispose d'une base depuis 2017).

Pékin ne disposait que d'un porte-avions soviétique acheté à l'Ukraine en 2012. Elle en a construit un second (aux essais) puis un troisième (en cours), tous deux de conception exclusivement chinoise. On est très loin des onze américains (plus 8 porte-aéronefs) dont, depuis le « pivotage » opéré sous Obama vers le Pacifique, six devraient y être déployés. Même effet de rattrapage chinois en matière de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) : Pékin en a quatre comme la France et la Grande-Bretagne

mais devrait bientôt passer à 6 ; les États-Unis en ont 12 et la Russie 11.

La force aérienne faite de Sukhoï russes (Su-35) et de leur version sinisée (J-10) avant la nouvelle génération exclusivement chinoise des J-20, couvre les théâtres Sud, à la limite du Vietnam, assurant le contrôle de la mer de Chine du sud, et Est face à Taïwan. Un équilibre régional s'opère ainsi avec au sud les Indonésiens et les Vietnamiens, à l'est les Japonais et les Sud-Coréens. Les premiers ont aussi des Su-35 russes, les seconds des F-35 américains.

Il est intéressant de noter la part relativement modeste que la Chine réserve ainsi à la stratégie nucléaire, ce qui lui permet de ne pas se considérer comme impliquée par les accords de maîtrise des armements ou même par le traité de non-prolifération. Elle ne ressent plus de menace existentielle directe. En revanche elle se sait vulnérable par les routes du commerce international dont elle dépend de plus en plus étroitement. Ce qui a déjà conduit Pékin à coopérer à la lutte contre la piraterie et à rechercher une base permanente à Djibouti d'où elle peut déployer sa flotte jusqu'en Méditerranée et en Atlantique.

La doctrine des « trois chaînes d'îles ». La concurrence entre les États-Unis et l'Empire britannique fut au cœur de plusieurs conférences navales au cours de l'entre-deux-guerres. À terme, il n'est pas exclu qu'il en aille de même avec la Chine, au moins globalement dans le cadre de la mondialisation. Ce serait beaucoup plus difficile voire impossible à ce stade au niveau régional : le Japon, pris au piège de la toile d'araignée tissée par la doctrine des « trois chaînes d'îles », verrait bien la montée en puissance chinoise endiguée par une sorte d'OTAN asiatique palliant la traditionnelle faiblesse de la coopération sécuritaire multilatérale dans la région.

L'Alliance atlantique, qui célèbre aussi ses 70 ans à Londres (3-5 décembre), retrouverait-elle ainsi une seconde jeunesse grâce à une nouvelle articulation Transpacifique ? Le sommet a inscrit à son ordre du jour une « étude des conséquences de l'émergence militaire de la Chine ». ■

(1) En couverture du n°68 hors-série de la revue *DSI (Défense et sécurité internationale)*, octobre-novembre 2019, consacré à la puissance militaire de la Chine.



Islam médiéval, dialectiques impériales

Professeur émérite d'histoire de l'Islam médiéval, Gabriel Martinez-Gros⁽¹⁾ retrace en compagnie d'Ibn Khaldoun la vie et la mort des dynasties qui s'affrontent et se succèdent pendant une courte période impériale. L'histoire de l'Empire islamique fait ressortir les fines dialectiques du centre et de la périphérie, du politique et du religieux, de la théologie et de la culture qui ruinent les récits extrémistes dont nous sommes saturés.

Les idéologues du djihadisme se présentent comme les artisans d'un retour aux origines de l'islam, celui de l'impulsion divine donnée par le Prophète et qui se serait concrètement prolongée par les quatre premiers califes « bien dirigés ». Les polémistes qui se posent en défenseurs de « l'Occident » entérinent le récit djihadiste d'un monde musulman en pleine expansion conquérante et qui confondrait depuis toujours le politique et le religieux dans une même pulsion violente.

Il est facile de balayer ces récits simplistes par un retour à l'histoire mais beaucoup plus difficile d'en restituer la complexité. Parcourant les premiers siècles de l'islam en compagnie d'Ibn Khaldoun (1332-1406), Gabriel Martinez-Gros nous permet de saisir la dynamique de l'Empire musulman, fort déconcertante pour les citoyens des nations européennes.

Cette dynamique se déploie sur d'immenses territoires et met en jeu de nombreuses dynasties. Partie du Hedjaz, l'aventure islamique ne s'étend pas seulement à l'Orient qui nous est proche - Irak, Syrie, Égypte actuels - et au Maghreb ; elle nous oblige à chercher

sur les vieilles cartes où se trouvent le Khorasan - le quart nord-est de l'Iran - et la Transoxiane qui a pour principales villes Samarcande et Boukhara⁽²⁾ ; elle nous permet de situer précisément dans l'histoire politique et religieuse les prestigieuses dynasties Omeyyades, Abbassides, Alides, Seldjoukides, Almoravides. En retraçant l'ascension, les ambitions et l'échec de ces dynasties, Gabriel Martinez-Gros met au jour les dialectiques qui nous sont indispensables pour comprendre l'Islam - comme empire - et l'islam comme religion.

Il faut d'abord saisir la dynamique d'ensemble, théorisée par Ibn Khaldoun et vérifiée dans l'Empire islamique. A l'opposé de l'Europe médiévale, où l'on voit des rois qui sont du pays rassembler vaille que vaille des terres et des habitants défendus par des troupes locales, l'histoire de l'Islam impérial se noue selon la dialectique du Sédentaire et du Bédouin. L'empire ne naît pas d'un processus interne à un territoire densément peuplé mais de la conquête réalisée par une petite communauté tribale, pauvre, marginale et guerrière - nommée *'assabiyya* par Ibn Khaldoun. Les Romains du Latium, les Grecs d'Alexandre, les Arabes

conduits par Mahomet, les Mongols de Gengis Khan sont tous des conquérants « bédouins », des membres d'une *'assabiyya*. Ayant conquis de vastes territoires et soumis des populations nombreuses, la communauté tribale découvre que le prélèvement de l'impôt est plus fructueux que le pillage, adopte les usages de la population vaincue et organise une collectivité pacifique, désarmée. Elle expulse la violence en confiant la fonction militaire à une autre *'assabiyya* : la Rome impériale utilise des Germains, les Ottomans recrutent comme janissaires des Slaves balkaniques...

Pour l'époque médiévale, Ibn Khaldoun montre que la paisible prospérité impériale amollit l'empire qui perd sa dynamique et finit par tomber sous les coups d'une nouvelle *'assabiyya*. De fait, l'Empire islamique commence en 632 avec le califat d'Abu Bakr et se termine avec la chute de Tolède en 1085, la conquête de la Sicile par les Normands en 1091 et la prise de Jérusalem par les Croisés en 1099. Au fil des guerres civiles et des conflits dynastiques, quatre « vies » sont à distinguer : celle des Arabes (660-780), celle de la séparation du politique, du militaire et du religieux (780-900),

celle de l'essor de l'Occident musulman (900-1020) et celle des peuples nouveaux (1020-1100). Selon Ibn Khaldoun, chaque « vie » se décompose en trois générations de quarante années, de la jeunesse à la ruine. Par exemple, le temps des Arabes connaît une première génération de conquête et de partage (661-692), une deuxième génération de sédentarisation et d'affirmation de l'État (700-740) et une troisième génération (740-780), marquée par la révolution abbasside venue du Khorassan où se mêlent les Persans et les Sogdiens⁽³⁾. Des très nombreux enseignements que l'on peut retenir de cette histoire, je retiens quelques points saillants qui invalident mains discours contemporains sur l'islam.

Rareté du djihad. Non seulement les empires expulsent la violence de leurs territoires, mais ils répugnent à guerroyer pour la gloire de la religion. Quand l'Empire islamique pratique la guerre sainte, c'est pour montrer qu'il sait bien administrer la capitale mais les tribus et les religieux savent que l'État est l'ennemi du djihad et le haïssent pour cette faiblesse. Somme toute, note Gabriel Martinez-Gros, « *on ne conquiert donc, inlassablement, que ce qui a déjà été conquis. On ne conquiert que les siens* ». C'est vrai pour les guerriers francs des Croisades, qui interviennent en Sicile, en Syrie, en Palestine, pour reconquérir des terres romaines et qui ont pour but ultime l'entrée à Constantinople en 1204, d'où résulte la création d'un empire latin (1204-1261).

Paradoxe du conquérant. La tribu conquérante, quelles que soient sa religion et ses coutumes, adopte les mœurs et la langue des populations qu'elle a su soumettre et quitte le lieu originel pour régner dans les capitales conquises. Les Arabes quittent Médine pour Damas et, en Afrique, Mahdiya est abandonnée au profit de Kairouan. Les Burgondes et autres Vandales se romanisent, les Turcs seldjoukides adoptent le persan et, plus tard, Gengis Khan et ses turco-mongols se convertissent à l'islam. Il y a tout au long de l'histoire des empires une très fine dialectique du Bédouin conquérant et du Sédentaire conquis qui tourne toujours à l'avantage du second parce que l'instant de la pulsion guerrière s'évanouit dans les durées multiséculaires ou plurimillénaires.

Dialectique de l'Islam et de l'islam. Ce n'est pas la religion mahométane qui crée l'Empire islamique. La religion, dit Gabriel Martinez-Gros, est une « *traîne d'empire* » : l'islam s'inscrit dans des structures et dans des logiques politiques préexistantes et, en cela, il n'est pas différent du christianisme. À l'origine, le message religieux, la souveraineté politique et le pouvoir militaire étaient confondus dans la personne du Prophète



Gabriel Martinez-Gros, professeur émérite de l'université Paris X, est un des grands spécialistes de l'histoire du monde musulman. Il est l'auteur de *L'Islam, l'islamisme et l'Occident*, Paris, Le Seuil, 2013 et de *Brève Histoire des empires*, Le Seuil, 2014. Il vient de publier *L'Empire islamique, VII^e - XI^e siècle*, Éditions Passés composés, 2019.

et de ses premiers successeurs. Puis les califes omeyyades et abbassides séparent la fonction politico-religieuse de la fonction militaire qui est abandonnée à des mercenaires étrangers qui appartiennent à des peuples vaincus - Berbères, Sogdiens, turcs mameluks, c'est-à-dire esclaves-soldats. À la fin du temps des Arabes et au début de la dynastie abbasside, la religion musulmane est exprimée par le shiisme qui privilégie la figure de l'imam, autorité religieuse qui se met à distance du pouvoir califal. À cette époque, entre 750 et 820, le shiisme est la religion de l'Empire islamique et il en résulte des conséquences majeures pour la langue arabe, qui est la langue de l'Empire. Tout comme l'État, la religion fait son miel des trésors recueillis dans les puissances abattues : la langue persane, la pensée grecque qui n'a cessé d'inspirer le shiisme duodécimain ou ismaélien. La langue arabe, celle du Prophète et des Bédouins conquérants est quant à elle retravaillée par les grammairiens persans qui veulent, explique Gabriel Martinez-Gros, que l'arabe résiste au temps : « *L'arabe prétend être fidèle à ses maîtres bédouins qu'il révère ; il l'est en fait bien davantage à ses maîtres sédentaires qui ont su le traduire en règles et en recettes* ».

Opposition des shiites et des sunnites. Le shiisme n'est pas plus originel que le sunnisme. Le premier courant résulte de la distinction entre le califat et l'imamat. Le second tire parti de cette différence qui n'est pas une rupture puisque le jeune calife Al-Ma'mun choisit de s'appuyer sur la secte des mutazilites qui autorisent

l'interprétation du Coran à la lumière de la philosophie grecque, présentée comme universelle : dès lors, un accord raisonné est possible entre le calife et l'imam. Comme le califat ordonne de rejeter comme blasphématoire la croyance en l'éternité du Coran, Ahmad Ibn Hanbal refuse l'injonction califale et proclame la vérité de cette croyance désormais présentée comme orthodoxe. En soulevant le peuple de la capitale contre la dynastie, il s'agit de ruiner l'autorité de l'imam chiite et le pouvoir du calife abbasside en déléguant la possibilité d'interpréter le Coran et les hadiths aux oulémas. En 850, le calife abbasside al-Mutawakkil se rallie au sunnisme et fait détruire à Karbala le tombeau d'al-Husayn, fils cadet de Ali et Fatima, exterminé avec sa descendance en 680. « *Le sunnisme*, écrit Gabriel Martinez-Gros, *dessaisit le présent au profit de l'origine, il organise l'Islam en procession sans discontinuité depuis le temps des témoins de la révélation* ». Cela signifie que le message est clair et que le Créateur ne parlera plus à ses créatures, alors que le shiisme voit dans le texte coranique une infinité de sens possibles que l'imam peut expliciter. Le sunnisme qui privilégie l'oumma, la communauté des croyants, se caractérise par un net rejet de l'Église et de l'État. Il n'est pas une absence d'Église mais un refus de l'Église shiite, précise Gabriel Martinez-Gros pour qui « *le sunnisme exalte le Prophète parce qu'il refuse le souverain, il feint de languir de la tribu parce qu'il hait l'État* ».

L'Empire islamique a disparu mais on continue de s'affronter de part et d'autre de l'Euphrate, Damas, Bagdad et Karbala sont toujours dans l'actualité guerrière et le défunt chef de Daesh, Abou Bakr al Baghdadi, avait repris le nom du premier calife et voulait conquérir le « grand Khorasan » tandis que les djihadistes cultivent, à leur manière sanglante, le mythe de la pure origine... ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1) Cf. ma présentation des précédents livres de Gabriel Martinez-Gros, *Brève histoire des empires, Comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Le Seuil, 2014 (Royaliste n°1062, du 26 septembre 2014), et *Fascination du djihad : Fureurs islamistes et défaite de la paix*, PUF, 2016 (Royaliste n°1110 du 22 novembre 2016).

(2) Voir sur mon blog *les Lettres de Samarcande, de Boukhara, de Tachkent*.

(3) Sogdiens : ce peuple qui parlait l'une des langues iraniennes vivait dans une partie de l'Ouzbékistan actuel et joua un grand rôle dans l'organisation des routes de la soie.

Gabriel Martinez-Gros, *L'Empire islamique, VII^e - XI^e siècle*, Éditions Passés composés, 2019.

Du besoin de séparer l'homme de l'œuvre

Des opérations de boycott ont été menées contre *J'accuse*, le nouveau long-métrage de Roman Polanski, en raison des accusations de violences sexuelles dont le cinéaste fait l'objet. La radicalité des moyens employés ravive la question des productions artistiques confrontées aux jugements moraux propres à l'époque.

Des conférences de presse annulées, des projections compromises à Rennes, à Poitiers, en Seine-Saint-Denis... Le film *J'accuse* de Roman Polanski, consacré à l'affaire Dreyfus, a été présenté au public dans le tumulte de la polémique. Sous la bannière de la lutte contre les violences faites aux femmes, des activistes refusent au cinéaste la possibilité d'exprimer son talent parce que cela reviendrait à encourager ses perversions. Pis : se rendre dans une salle obscure serait être complice d'un violeur ! Outre-Atlantique, c'est une autre figure des arts, Paul Gauguin, que l'inconscient *New York Times* a récemment pris en grippe, jusqu'à proposer le retrait d'une exposition qui lui est consacré à la National Gallery de Londres. On reproche au peintre son goût trop prononcé pour les jeunes tahitiennes et ses propos peu amènes à l'encontre des Polynésiens. 116 ans après sa mort !

Ces affaires seraient anecdotiques si elles n'illustraient un mouvement de plus en plus actif, qui tend à substituer le jugement moral de l'auteur à l'analyse intellectuelle et esthétique de l'œuvre. Autre exemple : l'acteur Kevin Spacey, loué tant pour ses rôles à l'écran que pour son interprétation de Frank Underwood dans la série *House of Cards*, est devenue persona non grata à Hollywood, parce qu'il est impliqué dans des histoires de mœurs. Cet ostracisme contre un comédien que la justice a pourtant renoncé à poursuivre est particulièrement inquiétant. La censure, drapée désormais dans les habits du « progressisme »⁽¹⁾, frappe les artistes contemporains pour des faits parfois très anciens – prescrits, dans le cas de Polanski – et menace de la même vindicte ceux qui, disparus, ont vécu dans un environnement culturel différent du nôtre. « Juger les créateurs du passé avec notre morale d'aujourd'hui invite à censurer Hitchcock, Michael Jackson ou Céline », s'inquiète pertinemment Michel Guérin dans une chronique du *Monde* (29/11/2019).

Censure 2.0. Les ligues de vertu du XXI^e siècle s'épanouissent dans le petit monde simplificateur des réseaux sociaux. Les réactions grégaires, incontrôlées, favorisées par l'illusion de l'anonymat, caractérisent en partie le « débat » sur Internet. La pratique du *name-shaming*, qui consiste à vouer publiquement aux gémonies une personne pour ce qu'elle est ou ce qu'elle a dit, frappe en premier lieu responsables politiques et hommes de médias, contribuant à la réduction du champ de la parole autorisée, quand grossit démesurément le camp



des opinions maudites. Ces intimidations, par la confusion facile d'un créateur et de sa création, finissent par toucher les artistes ou les diffuseurs d'œuvres.

Les réseaux sociaux servent désormais de source principale d'information aux journalistes, qui y sont surreprésentés, et un buzz en ligne devient vite un fait d'actualité, indépendamment de son importance réelle dans le débat public. Aussi, l'omniprésence d'appels à la censure sur Facebook, Twitter, YouTube et autres supports d'échanges ne reflète guère l'état général de l'opinion. Mais ces plateformes n'en sont pas moins des vecteurs idéologiques puissants, qui conditionnent la sphère médiatique, le milieu politique et le monde du spectacle, comme le démontre le succès extraordinaire rencontré par le hashtag #MeToo. C'est du mariage d'un sectarisme prétendument progressiste (pro-minorités) et des moyens de diffusion modernes que provient la menace nouvelle contre la liberté d'expression et de création.

L'existence autonome des œuvres. L'anathème jeté sur des artistes pour des questions de mœurs est relativement nouvelle, même si, comme nous le rappelle Mazarine Pingeot, il était déjà sous-jacent chez Sainte-Beuve qui entendait faire de l'individu « la clé d'intelligibilité de son œuvre »⁽²⁾. Mais la question de la séparation entre l'œuvre et l'homme est permanente lorsqu'il s'agit du

positionnement politique. Régulièrement invoquée dans la seconde moitié du XX^e siècle pour les écrivains collaborateurs ou sympathisants de l'Allemagne nazie, elle comporte un degré supérieur de complexité quand l'œuvre est contaminée pour partie par l'idéologie des auteurs. Polanski n'a jamais fait l'apologie du viol alors que Céline a écrit des pamphlets antisémites. Bertrand Cantat n'a pas chanté d'ode au féminicide alors qu'Aragon ouvre son *Prélude au temps des cerises* par un hymne au Guépéou. Épargner la fiction des griffes de la censure, en lui reconnaissant sa part d'abstraction créatrice et en postulant son autonomie, devient à nouveau nécessaire. L'accès à l'art est un acquis civilisationnel et plus encore – osons le dire ! – un besoin anthropologique. Libre à ceux qui haïssent l'artiste de ne pas admirer ses œuvres. Le choix individuel laissé à l'ensemble de la communauté humaine ne saurait s'effacer devant la pression de groupes militants, certes surmédiatisés, mais ultra-minoritaires. Quelle que soit la qualité intrinsèque de l'œuvre, quelle que soit sa thématique, quelque que soit la personnalité passée ou actuelle de son auteur, la « censure préventive » – si l'on nous pardonne cette tautologie – comme la « réévaluation » d'une œuvre au regard de l'éthique contemporaine sont la voie ouverte à la réécriture de l'histoire de l'art.

Plus délicate est la question des productions intellectuelles non-fictionnelles (documentaires, essais, pamphlets...) qui exposent des opinions inadmissibles de nos jours, quand elles ne tombent pas directement sous le coup de la loi. On peut comprendre que, par leur caractère informatif ou spéculatif, ces œuvres puissent considérablement déranger. Il appartient aux tribunaux, dans un État de droit, de décider ce qui relève du débat démocratique et ce qui caractérise un trouble à l'ordre public. La justice institutionnelle reste humaine, imparfaite, contestable, parfois même sous influence ; elle n'en demeure pas moins préférable aux jurys improvisés dans la rue ou sur les réseaux sociaux. ■

CASIMIR MAZET.

(1) Lire à ce sujet l'éditorial de Jean-François Kahn dans *Marianne* (n° 1185, novembre 2019).

(2) *Débat : Confondre l'homme et l'œuvre, ou le retour de Sainte-Beuve*, 28 novembre 2019. À lire sur le blog theconversation.com



par Gérard Leclerc

Le génie des langues

Parfois un tout petit livre peut vous ouvrir tout un univers, beaucoup plus qu'un gros pavé, parce qu'il vous suggère, au-delà d'une longue rhétorique, quelques intuitions des plus fécondes. Ainsi, la découverte d'un livret, dû à la philosophe Barbara Cassin, m'a procuré la joie rare d'une réflexion concentrée sur le génie des langues. J'en demande bien pardon à l'auteur, mais je ne connaissais rien de son œuvre, que je découvre abondante et riche, fruit d'un considérable travail, que l'Académie française a couronné l'année dernière, en la désignant comme la neuvième femme accédant à l'illustre compagnie. C'est Jean-Luc Marion qui l'a accueilli, comme il se devait, un philosophe devant nécessairement faire l'éloge d'une collègue confirmée.

Sa carrière préparait Barbara Cassin à prononcer cette courte conférence pour des enfants sur ce qu'est une langue maternelle. La définition en paraît d'une simplicité élémentaire : « C'est la langue que nous parlons, dans laquelle nous baignons à la naissance, la langue qui nous environne à la maison, en famille. Dans le ventre de notre mère déjà, on entend des sons qui créent une longue accoutumance, et font séquence avec les chansons que l'on nous chante pour nous endormir quand nous sommes nourrissons, les histoires qu'on nous raconte ensuite. » Il arrive sans doute qu'on ne dispose pas seulement d'une langue, dès lors que les parents appartiennent à deux cultures différentes. Ce n'est pas forcément facile, mais c'est une chance, car c'est la possibilité de comprendre et de sentir qu'il y a plusieurs langues, toutes étant singulières. À ce propos, je me suis rappelé le grand livre de George Steiner, *Après Babel*, un pavé celui-là, mais qui confirme amplement le tout petit livre. C'est sur l'insistance de Pierre Boutang que je me l'étais procuré. J'en compris tout de suite l'importance philosophique, car tout l'élan de la pensée est lié au rythme de la langue. Faut-il citer Steiner lui-même : « Toute la philosophie est un acte de langage. Le rythme, le vocabulaire, la syntaxe, tout ce qui nous conduit vers la poésie, nous le rencontrons également dans le texte philosophique, aussi abstrait soit-il. Toute pensée commence par le poème, écrivait Alain à propos de Valéry. »

La nature poétique de la langue. La philosophe Barbara Cassin confirme amplement ce propos, qui atteste l'importance de la poésie. De la langue, elle assure : « D'une certaine manière, vous ne l'aurez pas alors dans l'oreille, ou dans le corps, et vous n'allez pas véritablement avoir du plaisir avec elle », si vous ne la prononcez pas à voix haute, grâce à la poésie. « Les fables de La Fontaine ont ceci d'extraordinaire que nous sommes obligés de les dire avec le ton. » C'est là que nous découvrons le génie d'une langue : « Il existe de très grands poèmes en chaque langue, qui les fabriquent et sont fabriqués par elle. Ceux d'Homère, L'Illiade et l'Odyssée, ont fondé la langue grecque. » Le grand défaut actuel de l'apprentissage des langues est de plus en plus ignorer leur nature poétique, en les réduisant à des modes de communication. Elles sont beaucoup plus que cela, car elles permettent d'appréhender le monde de façon différente. Une langue ça ne se fabrique pas. Mieux encore, Jacques Derrida la caractérise dans cette

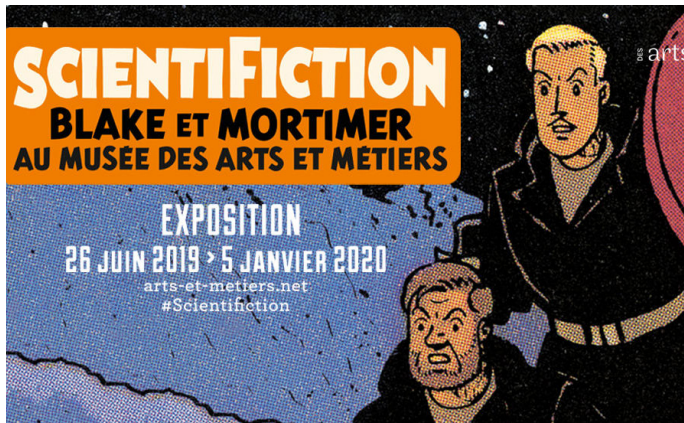
formule : « Une langue ça n'appartient pas. » Ça n'appartient pas au locuteur comme une propriété dont il est le maître. En même temps, « c'est vous qui lui appartenez autant qu'elle vous appartient. À l'intérieur d'elle, l'invention est toujours possible mais, au fond, à travers vous, grâce à vous, c'est elle qui ne cesse de s'inventer ».

Les découpages du monde. On mesure les dégâts de l'abandon de la culture générale, telle qu'on l'entendait hier, même dans l'apprentissage des langues étrangères. Il est vrai qu'on a reproché à l'enseignement d'autrefois d'être trop lié à la littérature et de ne pas former à l'usage courant des langues. Mais nous nous exposons désormais à un autre danger, bien exprimé par Barbara Cassin : « L'une des grandes menaces pour l'Europe, c'est qu'il n'y ait plus que le globish et des dialectes, que les langues maternelles ne soient même plus des langues, mais seulement des dialectes qu'on parle entre soi à la maison, ou dans une maison étendue, dans un petit village, une petite ville, un petit pays. » Pour surmonter ces défauts, il faut percevoir le génie des autres, et la traduction constitue le meilleur moyen d'apprécier les différences et les richesses de chacun.

Cette insistance m'a rappelé ce que Jean-Marie Domenach m'avait révélé sur les derniers instants d'Albert Béguin, son prédécesseur à *Esprit* : « Traduire, toujours traduire. » N'était-ce pas le plus grand des raffinements de la culture, avec le jeu des transpositions et la découverte des impossibilités ? Barbara Cassin a écrit en collaboration un *Dictionnaire des intraduisibles*, qui concernait la seule philosophie. Le grand théologien Urs von Balthasar qui avait traduit les textes majeurs d'une grande partie de la littérature européenne me confiait que pour lui, Péguy était à peu près intraduisible en allemand. Précisément ne convient-il pas de sauver toutes ces singularités de l'Europe, en échappant au globish anglo-saxon et en faisant découvrir aux nouvelles générations le bienfait sans cesse renouvelé de la pluralité des langues ? C'est pourquoi Barbara Cassin préconise l'édition d'ouvrages bilingues et conseille de faire en sorte que les manuels ne produisent pas que de la communication mais aussi de la culture, c'est-à-dire de la beauté, grâce à des auteurs, des œuvres, des inventions, ce qu'elle appelle encore des découpages du monde. ■

Barbara Cassin de l'Académie française
Plus d'une langue
Bayard, 80 p., 12,90 €





Bande dessinée

■ **Blake et Mortimer, rendez-vous avec la science** - Le Musée des Arts et Métiers propose une mise en perspective du monde fictif de Blake et Mortimer avec la réalité scientifique. Des modèles, des maquettes permettent d'illustrer les machines extraordinaires issues de l'univers d'Edgar P. Jacobs. Tous les objets et les planches proviennent du Fonds Jacobs, détenu par la Fondation Roi Baudouin de Bruxelles. L'exposition met en exergue le rapport qui apparaît, au fur et à mesure que l'on avance dans les salles, entre science et fiction, par l'intermédiaire du papier. Dans son autobiographie, *Un Opéra de papier*, l'artiste explique son projet : « *Le but essentiel d'une bande de science-fiction est avant tout, de raconter*

une histoire d'aventures, de dépayser, de faire jouer l'imagination, et subsidiairement de susciter la curiosité ou l'intérêt. Et, pourquoi pas, d'inciter à la réflexion. » Le parcours proposé au visiteur s'organise autour des cinq domaines scientifiques que privilégie le dessinateur : physique, chimie, biologie, minéralogie, radioactivité. En fin de visite, on découvre le laboratoire du savant qui a remplacé l'autre du magicien. « *Tandis que les dragons, monstres, géants et ogres se sont mués en martiens, en sélénites et autres extraterrestres, la quête est restée la même, mais le rêve est devenu scientifique.* » Cette rétrospective est aussi l'occasion de mieux connaître le parcours de Jacobs, qui n'avait, au départ, aucune prédestination pour la bande dessinée. Après des études aux Beaux-Arts, il commence

même, en 1919, une carrière dans l'art lyrique, comme figurant au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, puis, comme baryton à l'opéra de Lille. Mais, le jeune homme a une autre corde à son arc : la conception de costumes et de décors. En 1940, toutes les salles de spectacle étant fermées, il se tourne vers le dessin pour survivre. Son premier album de science fiction, *Le Rayon U*, paraît en 1943, dans le magazine *Bravo*. En 1944, Jacobs assiste Hergé pour la réalisation des décors et la mise en couleurs des albums de Tintin. Il naît de cette rencontre une belle amitié et une école, celle de la « ligne claire », qui influencera longtemps la BD d'expression française. Notre dessinateur connaît vraiment le succès avec la série des *Blake et Mortimer*, ses deux héros britanniques qui apparaîtront dès le premier numéro du journal *Tintin*, en 1946. C'est l'affrontement entre le bien, symbolisé par le capitaine Blake et le professeur Mortimer, et le mal, qu'incarne le colonel Olrik, sous les traits du dessinateur. La suite, vous la connaissez, si vous êtes, comme moi, de fervents admirateurs de l'œuvre d'Edgar Félix Pierre Jacobs. ■

PATRICK SIMON.

ScientiFiction Blake et Mortimer - Musée du CNAM, 60, rue de Réaumur, Paris 3^e, jusqu'au 5 janvier.

Exposition

■ **Les derniers feux du palais de Saint-Cloud** - L'exposition que le musée des Avelines consacre aux intérieurs du palais de Saint-Cloud est l'occasion de redécouvrir plusieurs périodes de notre histoire. C'est en 1577 que Catherine de Médicis fit don de l'hôtel d'Aulnay à un banquier florentin, Jérôme de Gondi, qui le transformera en demeure Renaissance. Henri III, en visite le 1^{er} août 1589, y fut assassiné par le moine Jacques Clément et Henri IV y sera reconnu roi. En 1654 la propriété passe à un argentin flamand, Barthélémy Hervart, qui la cédera à Monsieur, frère de Louis XIV, en 1658. Le 19 brumaire, c'est dans l'Orangerie du château, siège du Conseil des Cinq Cents, que Bonaparte fera son coup d'État, puis se fera proclamer empereur le 18 mai 1804. Louis-Philippe en appréciera le calme et Napoléon III en fera la résidence d'été favorite du couple impérial. Le 13 octobre 1870, lors du siège de Paris, deux obus français, tirés du Mont Valérien, incendieront le palais et ses ruines seront démolies en 1892. Au total, une centaine d'œuvres et d'objets en provenance du Palais, évacués vers Paris avant l'incendie du bâtiment, sont présentés aux amateurs. L'exposition confronte les photographies de l'époque aux nombreux objets sauvés, principalement empruntés aux collections du Mobilier national, et invite les visiteurs à une promenade dans les appartements impériaux, ainsi que dans les allées du parc. P.S.

Les derniers feux du palais de Saint-Cloud sous le Second empire, Exposition coproduite avec le Mobilier national. Musée des Avelines, 60, rue Gounod, Saint-Cloud. Jusqu'au 23 février.

Lectures

■ **Histoire d'une répression** - La conscience d'Étienne Dardel, ancien journaliste, est ébranlée par les images de la violence d'État exercée contre les Gilets jaunes. Les intimidations des hommes de la préfecture de police n'y font rien : Dardel décide d'alerter sur l'asphyxie des libertés publiques dans la France de Macron. À travers un premier roman sombre, calquée sur une réalité dérangeante, David Dufresne, l'homme qui a patiemment recensé les multiples manifestations de l'année écoulée, jette un regard lucide sur la profondeur du mouvement et la nature de ceux qui le répriment. C.M.

David Dufresne - *Derrière le miroir* - Grasset, 2019.

Cinéma

■ **Une descente aux enfers** - Voilà ce que décrit Ken Loach dans son dernier film : *Sorry, we missed you*. C'est le portrait clinique, froid et impitoyable de l'ubérisation de la société britannique, voulue par les tenants de la mondialisation heureuse. Le bonheur du renard libre dans un poulailler libre, le tout étant de convaincre la poule qu'elle est l'égale du renard et qu'elle a toutes les chances. Toutes les chances d'y sacrifier son énergie, sa santé, sa famille, sa liberté. Le renard n'a pas besoin de ruser davantage. Il lui suffit d'attendre que la poule s'épuise, avant de la jeter, pardon de la manger, une autre poule venant toujours derrière, avec la naïveté de croire qu'elle au moins ne se fera pas dévorer. Pourquoi pas ? Cela donne du piquant à la poule qu'on s'apprête à dévorer.

La poule dans le film est un père de famille de la classe ouvrière blanche qui vit dans un de ces quartiers si *british* où seule la couleur des gouttières permet de distinguer une maison d'une autre. Sa femme travaille pour une société d'aide à la personne où la productivité est le maître-mot et la dignité humaine une douce chimère. Cela ne l'empêche pas de résister, de considérer que ces femmes et ces hommes diminués sont comme ses parents. Lui, après des années de galère et de petits boulots, décide de rejoindre une société de livraison. Pas de contrat, il est son propre patron, un auto-entrepreneur. Bien sûr il doit s'endetter pour acheter son camion, contraindre sa femme à vendre sa voiture pour verser un apport, mais à force de travail, il pourra rembourser son emprunt et enfin acheter cette maison dont il rêve pour lui et ses enfants. Son « partenaire » peut dès lors lui

imposer n'importe quelle tâche. Il ne peut pas dire non, sinon, on le placardise. Et son emprunt comment le remboursera-t-il ? Alors, il multiplie les heures, délaisse sa femme, ses enfants. Sa famille implose petit à petit, et son fils multiplie les incivilités pour lui rappeler qu'il est là, qu'il existe et que la vie est autre chose que ce satané boulot qui les détruit tous. Mais comment faire ? À chaque retard, une amende. Des marchandises volées ? Elles ne sont pas couvertes par l'assurance et il doit rembourser. Le renard peut sourire. Son plat est bientôt prêt. *We missed you* : l'histoire d'une infamie. MARC SEVRIEN.

Sorry, We missed you - Film de Ken Loach, avec Kris Hitchen, Debbie Honeywood, Rhys Stone, Ross Brewster, Katie Proctor. - sortie le 23 octobre 2019.

La Nouvelle Action royaliste

Conseil national du 23 novembre

Après un tour d'horizon de l'actualité française et internationale, le CN a adopté nos consignes de vote pour les prochaines municipales : attachée à la démocratie locale, la NAR invite les électeurs à participer largement à ce scrutin, en privilégiant la qualité des hommes et des projets plutôt que les logiques partisans. Elle les appelle aussi à la plus grande vigilance vis-à-vis du communautarisme, en refusant leurs suffrages aux listes qui s'inspirent de cette idéologie et en sanctionnant les élus qui ont montré, durant leur mandat, trop de complaisance pour les groupes qui pratiquent l'exclusion, l'intolérance et agissent contre l'unité nationale.

Dates à retenir :

■ **Galette des rois : samedi 18 janvier**, à partir de 18h00, en présence du comité directeur et de la rédaction de Royaliste.

■ **Notre congrès annuel** se tiendra à Paris les **28 et 29 mars prochains**. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer. Merci à nos amis de retenir dès maintenant ces dates. Pour toutes informations pratiques, contacter notre siège.

Le projet « Dynastie »

Nos lecteurs les plus fidèles se souviennent du magazine *Dynastie*, qui fut, de 1985 à 1987, « le magazine des grandes familles ». Plusieurs de nos amis - Stéphane Bern, Philippe Delorme, Patrice Le Roué - y firent leurs premières armes et cette aventure a compté pour la génération royaliste des années 1980. Trente ans après, l'opportunité de relancer le titre mobilise une équipe amie : Frédéric Aimard, Philippe Delorme, Frédéric de Natal, notamment y travaillent. Il pourrait en sortir une belle revue qui valorise notre histoire, nos valeurs et qui donne en même temps satisfaction au goût du public pour nos familles princières... Le travail a déjà commencé par une modeste feuille qui pourrait prendre, d'ici quelques temps, un tour plus prometteur. Si, du moins, vous y apportez votre soutien. **L'abonnement est de 40 € pour 4 numéros**, chèque à l'ordre de SPFC-ACIP, 60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson. Le cap des 100 premiers abonnés est important pour asseoir ce projet, sur lequel nous reviendrons. **YVAN AUMONT.**

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

La conférence se déroule de 20h à 22h dans nos locaux, 38, rue Sibuet, 75012 Paris. Métro Picpus. (entrée libre, participation aux frais de 2 €). Un repas amical est servi à l'issue des débats (participation aux frais : 7 €)

Mercredi 4 décembre :
Françoise Germain-Robin
sur l'ouvrage posthume de Luc Beyer de Ryke : *Congo, mémoires à vif*.

Mercredi 11 décembre :
Jean-François Colosimo
sur son dernier ouvrage : *la Religion française*.

Mercredi 18 décembre :
Yves Bernanos et Jean-Pascal Hattu
présenteront leur documentaire : *Georges Bernanos, histoire d'un homme libre*.

Mercredi 8 janvier :
Édouard Husson
Sur son dernier ouvrage : *Paris-Berlin. La survie de l'Europe*

Vidéos de la NAR

Les conférences de la saison 2018-2019 sont disponibles sur notre chaîne YouTube ou depuis le site « archives royalistes ». Voici la liste de nos dernières publications :

Mercredi 9 octobre : François Gerlotto.
Pour la présentation de son livre : *Cataclysmes ou transition : l'écologie au pied du mur*.

Mercredi 6 novembre : Kévin Boucaud-Vic-toire. Pour la présentation de son dernier ouvrage : *Mystère Michéa*.

Mercredi 13 novembre : Régis de Castelnau et Charles Gave. Débat sur le thème : « Le libéralisme à la française, que faire de l'État ? »

Mercredi 20 novembre : Olivier Dard. Pour la présentation de l'ouvrage collectif : *Le dictionnaire des populismes*.

Événements

Fernand Bonnier de la Chapelle

Fusillé le 26 décembre 1942 pour avoir exécuté l'amiral Darlan, Fernand Bonnier de la Chapelle est enterré au cimetière de Sèvres. La NAR déposera une gerbe sur sa tombe le **samedi 14 décembre à 11h45**. Elle convie ses militants et ses sympathisants à participer à cet hommage.

Deux rendez-vous possibles :
- Métro Pont de Sèvres, à 11 heures ;
- Entrée principale du cimetière, à 11h30.
Après la cérémonie, un déjeuner est prévu dans un restaurant de Sèvres.

Maison de France

Hommage à nos soldats

Dans un communiqué publié le 26 novembre, au lendemain du drame d'Eranga, **le comte de Paris a tenu à honorer la mémoire des treize militaires engagés au Mali** : « Treize soldats français sont morts aujourd'hui lors d'une opération d'appui aux commandos de la force Barkhane, au Mali. Un accident bouleversant qui nous rappelle que chaque jour, des hommes se battent contre les forces djihadistes qui mettent en péril la stabilité politique, et la vie de nos ressortissants dans la région du Sahel. Quatre d'entre eux appartenaient au 4^e régiment de chasseurs de Gap dont j'ai l'honneur d'être le parrain depuis 2015. Aujourd'hui, c'est donc en quelque sorte ma famille qui est touchée. C'est à ce titre que je veux présenter en particulier mes condoléances au colonel Nicolas de Chilly, chef de corps, et à tous les membres du régiment, ainsi que leurs conjoints, leurs enfants et leurs familles. Je souhaite par ailleurs rendre hommage à ceux qui chaque jour mettent leur vie en péril pour notre pays. N'oublions pas que notre sécurité et notre liberté dépendent de leur sacrifice. »

Publications

■ Le récent livre de François Gerlotto, *Cataclysmes ou transition : l'écologie au pied du mur* est disponible sur simple demande adressée via notre site (<http://nouvelle-action-royaliste.fr>) ou à nos bureaux (prix : 19,80 euros, frais de port compris.)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : E. Micheletti

Directeur de la publication : Y. Aumont

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Imprimé en France

Com. Paritaire : 05 14 - G 84 801

ISSN 0151 - 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin - réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C - Boîte 13 - 36-38, rue Sibuet - 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Les enjeux de décembre

Il faut la grève, la plus dure, la plus large possible, pour imposer le retrait du projet de réforme des retraites. C'est la réforme des incapables qui étalent leurs désaccords tactiques, leurs hésitations et leurs reculades. Âge-pivot ? Durée de cotisation ? On ne sait plus trop. Clause du grand-père ? Elle a été abandonnée au profit de négociations au cas par cas qui maintiendraient ou rétabliraient les régimes spéciaux que l'on voulait liquider... C'est la réforme des cyniques qui disent lutter contre les privilèges au nom de l'équité alors qu'ils sont les promoteurs et les profiteurs d'un système fondé sur l'injustice sociale. Les interminables bavardages d'Emmanuel Macron et les ficelles de la communication gouvernementale ne peuvent pas faire illusion : l'objectif que poursuivent toutes les « gouvernances » oligarchiques avec le soutien du patronat et de la Commission européenne, c'est la baisse générale des retraites qui accompagne la contrainte salariale et qui vise la destruction complète de notre protection sociale au profit de polices d'assurances privées.

Il faut la grève, la plus dure, la plus large possible, afin de conforter les luttes qui se mènent dans les hôpitaux, les lycées, les universités, la fonction publique, la paysannerie. Surcharge des services d'urgence, mise en compétition des professeurs du secondaire, précarité étudiante, ravages de l'ultra-concurrence dans l'agriculture, désindustrialisation : toutes les conséquences de l'austérité budgétaire, du libre-échange, des privatisations, de la marchandisation généralisée doivent être récusées ; dans tous les domaines, le patronat et ce qui tient lieu de gouvernement doivent être contraints de céder.

L'enjeu de la bataille n'est pas seulement de bloquer Macron. Le personnage n'est que l'agent d'exécution de la classe dirigeante et c'est l'ensemble de l'élite du pouvoir, des affaires et des médias qu'il faut faire reculer. Depuis un an, ces gens-là vivent dans la peur d'une révolte générale amorcée par les Gilets jaunes. C'est cette peur qui explique la violence de la réplique policière et de la répression judiciaire mais ces gens-là tiennent la Police nationale et la gendarmerie en parfait mépris, comme l'attestent maints rapports parlementaires sur l'épuisement des personnels et les équipements délabrés, et il n'est pas certain que les policiers et les gendarmes accepteront de protéger en toutes circonstances des hommes et des femmes qu'ils n'ont aucune raison de respecter.

L'Élysée et Matignon peuvent bien entendu compter sur les médias qui jouent à chaque conflit leur rôle de briseurs

de grève en exploitant les différences de statut et les difficultés des braves travailleurs pris en otages. C'est occulter le principal motif de la mobilisation : la défense de la Sécurité sociale dans son ensemble, qui est l'une des conditions majeures du bien-être des citoyens.

Défendre la Sécurité sociale, cela signifie que nous devons tenir ferme sur les principes.

Principe de solidarité entre tous les Français, qui est assuré par le système de la répartition.

Principe de la cotisation sociale comme salaire différé qui est restitué sous forme d'allocations chômage, d'allocations familiales, de financement des dépenses de santé et de retraite.

Principe de la gestion paritaire par les organisations syndicales et patronales.

Principe d'universalité, selon l'intention originelle exprimée par Pierre Laroque qui concevait le plan de Sécurité sociale, par-delà l'amélioration de la situation matérielle des travailleurs, comme le moyen de créer « *un ordre social nouveau dans lequel les travailleurs aient leurs pleines responsabilités* ».

C'est dans la fidélité à ces principes qu'il faudra réviser et compléter notre système de protection sociale afin que le principe d'universalité, aujourd'hui invoqué dans une intention régressive, soit appliqué en vue d'une augmentation du bien-être des citoyens invités à participer démocratiquement à la gestion de la Sécurité sociale.

Il faudra aussi veiller à établir les conditions générales et permanentes de la protection sociale, qui est aujourd'hui soumise à des règles d'équilibre comptable et aux prétendus impératifs de l'économie « de marché ». C'est au contraire l'activité économique qui doit être développée comme moyen de la justice sociale, selon des méthodes que nous avons souvent présentées : planification, nationalisations, protection des secteurs stratégiques, politique de la dépense publique décidée en fonction des nouveaux impératifs du développement, relèvement des bas salaires...

Nécessaire, la défense par les grèves et les manifestations d'un système de protection social fortement dégradé n'est pas un objectif suffisant. Mais dans la défensive comme dans de futures offensives politiques pour la justice sociale, il faut prendre en compte une réalité aujourd'hui négligée par les syndicats et les partis d'opposition : on n'arrêtera pas les destructions, on ne commencera pas la reconstruction de notre pays tant que nous accepterons de subir les contraintes de la zone euro et des traités « européens ». ■

Sommaire du n°1178.

Page 2 - Syndicats : Presque tous dans la rue !

Page 3 - Grève du 5 décembre : solidarités. - L'écho des blogs.

Page 4 - Allemagne : sombres perspectives. - Voix étrangères. - Les faits majeurs.

Page 5 - De Mao à Mahan.

Pages 6/7 - Islam médiéval, dialectiques impériales.

Page 8 - Du besoin de séparer l'homme de l'oeuvre.

Page 9 - Le génie des langues.

Page 10 - Blake et Mortimer, rendez-vous avec la science. - Palais de Saint-Cloud - Ken Loach. - Lectures.

Page 11 - Le mouvement royaliste.

Page 12 - Éditorial : les enjeux de décembre.